À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019, LE SIAVED AMÉLIORE SON SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

NE VOUS ENCOMBREZ PLUS LA VIE !

Afin de garder vos rues propres, le SIAVED propose un nouveau service gratuit

2 SOLUTIONS POUR VOS ENCOMBRANTS

1 L'APPORT EN DÉCHÈTERIES

Privilégiez la déchèterie en fonction de vos besoins : horaires et adresses disponibles sur notre site internet.

LA COLLECTE SUR APPEL 2

Attention, ce service est reservé aux particuliers. Il n'y a plus de collecte en porte à porte, sur le territoire !

- Prenez rendez-vous au : **0 969 391 089** (appel non surtaxé) du **lundi au samedi de 08h00 à 18h00** (délai d'intervention sous 4 semaines).
- Précisez le descriptif complet des objets à collecter et le volume que cela représente (3m³ maximum par enlèvement, environ 3 petites remorques de voiture).

- Suite à cet appel, un rendez-vous vous sera proposé. Il faudra sortir les encombrants devant votre domicile le jour de la collecte avant 08h00.

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

AMIANTE

Dans le but de limiter les risques encourus, le SIAVED met en place un nouveau dispositif « amiante »

1 PRENDRE UN RDV

(appel gratuit)

- Appelez le SIAVED au **0 800 775 537** du **lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.**
- Une personne vient à votre domicile afin d'estimer la quantité d'amiante à enlever avant démontage et vous donner quelques conseils.
- Le nombre de sacs «amiante» appelés «Big Bag» est défini selon le volume et un devis est établi pour la fourniture du (des) sac(s) (tarif : 15€ le «big bag»).

COLLECTE DE L'AMIANTE 2

Attention, dès la mise en place de ce système, l'amiante n'est plus accepté en déchèteries !

- Une fois le devis accepté, les sacs vous sont livrés. Il vous suffit ensuite de les remplir (le remplissage et le conditionnement est fait par vos soins).
- Déposez les sacs à l'endroit déterminé par la personne du SIAVED où ils seront collectés à la date convenue.

L'amiante est un matériau dangereux, le port d'une combinaison, de gants et d'un masque est VIVEMENT CONSEILLÉ !

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

0 800 775 537
www.siaved.fr

Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets
5 route de Lourches - 59282 DOUCHY-LES-MINES

SIAVED

ENCOMBRANTS

DÉCHÈTERIES

www.siaved.fr

N° Vert 0 800 775 537
Appel gratuit

Déchets acceptés

- Objets volumineux : matelas, meubles, sommiers, gros cartons, vélos,...
- Déchets provenant du bricolage familial : portes, fenêtres, meubles de cuisine et de salle de bain,...
- Les objets ne doivent pas dépasser 1,80m et 70kg.

Déchets refusés (À déposer en déchèterie)

- Petits et gros électroménagers, matériels Hi-Fi et informatiques, ...
- Déchets automobiles : pneus, batteries,...
- Déchets de construction : placoplâtres, tôles, briques, gravats, pierres,...
- Toxiques : peintures, huiles, aérosols, produits phytosanitaires,...
- Déchets verts.
- Textiles.

Horaires des déchèteries

HIVER :
Du dernier dimanche d'**octobre** au dernier samedi de **mars**
Du lundi au samedi de **9h30** à **12h15** et de **13h30** à **17h**.
Dimanche de **9h** à **12h**.

ÉTÉ :
Du dernier dimanche de **mars** au dernier samedi d'**octobre**
Du lundi au samedi de **9h** à **12h15** et de **13h30** à **18h30**.
Dimanche de **9h** à **12h**.

Jours de fermeture hebdomadaire des déchèteries

LUNDI : DENAIN - RIEULAY
MARDI : ERRE - MORTAGNE-DU-NORD - LE CATEAU - SAINT-AUBERT
MERCREDI : HÉRIN - NEUVILLE-SUR-ESCAUT - PECQUENCOURT
JEUDI : DOUCHY - SAINT-AMAND-LES-EAUX - ANICHE

BEAUVOIS et CAUDRY : ouvertes toute la semaine.
CLARY : ouverte lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi après-midi ainsi que le dimanche matin.

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés

Déchets acceptés en déchèterie

ANICHE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
BEAUVOIS-EN-CIS		●			●	●	●		●	●		●		●	●	
CAUDRY	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CLARY		●			●	●	●			●		●			●	●
DENAIN	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
DOUCHY-LES-MINES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ERRE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
HÉRIN	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
LE CATEAU-CAMBRÉSIS	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
MORTAGNE-DU-NORD	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
PECQUENCOURT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●
RIEULAY	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SAINT-AMAND-LES-EAUX	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SAINT-AUBERT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●